

Énoncé des travaux

Division V de la GRC, Nunavut – Remplacement de fournaises et de cheminées

RÉGION DE KITIKMEOT

Introduction

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a besoin de faire remplacer des fournaises, des cheminées et divers conduits à des emplacements de la **RÉGION DE KITIKMEOT**. Le nombre de fournaises est indiqué pour chaque bâtiment.

Kugluktuk	<ul style="list-style-type: none">• V028, Kugluktuk, logement (jaune) - 1• V038, Kugluktuk, logement (bleu/blanc) - 1• V027, Kugluktuk, détachement – 2
Taloyoak	<ul style="list-style-type: none">• V074, Taloyoak, logement/aire d'entreposage (vert) - 1• V076, Taloyoak, garage – 1

Date d'achèvement

L'installation doit être terminée à tous les emplacements d'ici le **15 octobre 2019**. Une attention particulière doit être portée aux horaires de livraison par barge afin de s'assurer que le matériel est reçu et installé en respectant la date limite du 15 octobre 2019. Une option consiste à faire livrer le matériel par voie aérienne. L'entrepreneur peut proposer une date d'achèvement de l'installation antérieure au 15 octobre 2019 si le matériel est transporté par voie aérienne.

Les prix doivent être ventilés par collectivité selon les catégories suivantes :

1. Main-d'œuvre et frais de déplacement (mobilisation, main-d'œuvre, hébergement, transport et déplacement du personnel, transport des outils, location de camion, mise en caisse, frais généraux et profit, autres, etc.)
2. Matériel et fournitures pour l'installation
3. Frais de livraison du matériel et méthode de livraison (voie aérienne ou barge)

Les plans et devis types pour l'installation du matériel sont inclus dans le présent appel d'offres. L'entrepreneur doit tenir compte des changements mineurs aux plénums d'alimentation en air et de reprise d'air dans les prix proposés. Des ajustements pourraient être nécessaires pour toutes les installations.

Portée des travaux

L'entrepreneur doit fournir l'équipement et le matériel, diverses fournitures, la main-d'œuvre, la supervision, le transport, l'hébergement et les repas, les outils, etc. pour effectuer l'installation de fournaises, de cheminées et de divers conduits ainsi que les inspections, au besoin.

L'entrepreneur est responsable du nettoyage et de l'élimination des matériaux déclassés, des emballages, des vieilles fournaises, des filtres, des cheminées, des conduits, de l'aluminium, des fournitures, etc. L'entrepreneur doit nettoyer et balayer les aires de travail où les réparations et les mises à niveau auront été effectuées.

L'entrepreneur doit apposer sur le côté des fournaies un avis indiquant son nom, ses coordonnées et la date d'installation. Le personnel du détachement pourra utiliser cet avis pour communiquer avec l'entrepreneur, au besoin, durant la période de garantie.

L'entrepreneur doit remplir le formulaire ci-joint pour toutes les installations et fournir des photos des fournaies et du matériel divers avant et après l'installation. Les installations seront inspectées par Cantec Engineering, de Winnipeg.

L'entrepreneur doit recourir uniquement à des personnes de métier qualifiées au Nunavut et doit fournir une preuve de leurs qualifications (certificat d'école de métiers, accréditation de mécanicien de brûleurs à mazout, etc.).

Liste du matériel actuel et inventaire

La liste des fournaies et des brûleurs actuellement installés est fournie à titre informatif seulement.

Lieu	N° du bâtiment	Date de construction	Superficie (m ²)	Fournaise actuelle (fabricant et modèle)	Brûleur actuel (fabricant et modèle)
Kugluktuk, logement d'employé (jaune)	V028	1978	127,5	Olsen, WML-80C	Beckett, AF76BO
Kugluktuk, logement d'employé (bleu/blanc)	V038	1996	113,8	Olsen, WML-80	Beckett, AF76BO
Kugluktuk, détachement	V027	1981	124,4	Olsen, WTL-100A Olsen, HTL-120D	Inconnu Beckett, A, AF
Taloyoak, aire d'entreposage (vert)	V074	1967	105,5	Olsen, WML-80	Beckett, A, AF
Taloyoak, garage	V076	1967	105,5	Olsen, HML-80B	Beckett, AF76BO

Matériaux contenant de l'amiante

Le tableau suivant indique les types de matériaux contenant de l'amiante (MCA) dans les bâtiments où les fournaies doivent être remplacées.

Lieu	Date de constr.	Superficie intérieure brute (m ²)	Type de bâtiment, utilisation principale	N° du bâtiment	Extérieur ou intérieur	Chrysotile	Vermiculite	Commentaires
Kugluktuk	1981	124,40	Détachement	27	Intérieur	5,30 %		Mastic noir adhérent sur carreaux de plafond de 12 po x 12 po
Kugluktuk	1978	127,50	Logement d'employé	28	Intérieur	1,0-1,7 %		Revêtement de sol en vinyle (sous-couche jaune, rouge, brune); mastic sur revêtement de sol en vinyle
Kugluktuk	1996	113,80	Logement d'employé	38				

Taloyoak	1985	84,60	Garage	76				
Taloyoak	1967	105,5	Aire d'entreposage	74	Intérieur	10,10 %	Libby - MCA	Revêtement de sol en vinyle (brun, fleurs); vermiculite : plancher du grenier entre les solives

Renseignements additionnels

1. Les plans et les devis types pour le remplacement des fournaises et des cheminées sont joints à la présente.
2. La feuille d'inventaire que l'installateur doit remplir est jointe à la présente. Cette feuille doit être envoyée à la Gestion de l'actif de la GRC à la fin du projet.